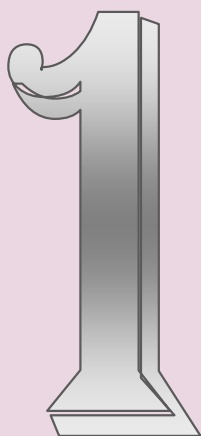


Bonne
année!



SOMMAIRE

Vie communale
Infos diverses
Fêtes et cérémonies

pages 2 à 7
page 7
pages 8 à 10

Le coin des associations **page 11**
Infos utiles **page 12**

Edito

Chers administré(e)s

Il est toujours plaisant de faire un éditorial de début d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année. Compte tenu du précédent numéro de novembre 2017 très développé et complet, ce premier bulletin de 2018, qui doit être dans vos mains avant le 31 janvier, sera plus restreint.



Au fil des pages de ce Saintines.com s'égrène la vie de notre commune avec son état civil de l'année, ses réalisations 2017, ses projets 2018, ses arrivées et départs, ses temps forts, ses joies et ses peines.

Une commune, finalement, c'est comme une famille et, tout comme une famille, il faut protéger sa commune dans tous les sens du terme.

Soyez persuadés que c'est ce que font vos élus au quotidien, dans l'intérêt général en s'investissant à chaque fois que le besoin se fait sentir. Chaque jour suffit ses nouvelles tâches afin de protéger votre commune et ses administrés.

Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et parfois de leur santé, bien souvent au détriment de leur vie familiale. C'est pour cette raison qu'ils méritent le respect, que vous les appréciez ou pas.

Protéger sa commune, c'est prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats que l'on gagne ou pas.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ex CCBA a fusionné avec l'ARC, passant de 11 000 habitants (6 communes) à environ 85 000 habitants (22 communes). Après une année de rodage, on peut dire que l'ARC était la structure intercommunale qui correspondait le mieux à notre commune pour vos intérêts.

L'intégration s'est faite dans de bonnes conditions et j'en profite pour remercier les élus et les services de l'ARC qui ont très bien accueilli notre commune. Le travail constructif dans les commissions et la concertation laissent penser à un avenir optimiste.

Je remercie les élus de l'Agglomération qui ont accepté de récupérer l'emprunt d'environ un million d'euros afin de financer le déploiement de la fibre optique sur les six communes de l'ex CCBA.

Même si certains réglages sont acquis, certaines adaptations seront nécessaires en 2018, notamment en matière du tarif de l'eau potable et du transport en commun. Vous pouvez compter sur ma détermination et mon investissement pour faire remonter les remarques.

J'en profite, en ce début d'année, pour adresser tous mes remerciements à nos agents administratifs et techniques pour le travail qu'ils accomplissent aux services de nos administrés, travail qui, bien souvent, se fait dans l'ombre et n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur, notamment celui de notre secrétaire générale Mme Lucie RAMBOUILLET qui œuvre au quotidien et sans relâche au bon fonctionnement de nos services et de nos institutions.

Je remercie également mes adjoint(e)s et les membres du conseil municipal qui m'aident au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de nos services.

Merci également à tous les bénévoles de nos associations (de plus en plus nombreuses à Saintines) qui s'investissent en offrant à leurs adhérents la possibilité de s'épanouir dans leurs domaines respectifs. On juge souvent de la vitalité d'une commune à sa vitalité associative et je suis fier de pouvoir compter sur cette volonté qui n'est jamais démentie chez nous.

Merci aussi aux personnes siégeant dans nos différentes instances que sont les commissions (impôts, liste électorale, CCAS), les bibliothécaires, les parents d'élèves, l'agent postal qui assure la vente du pain chaque jour, sans oublier Madame la Directrice d'école et ses collègues enseignant(e)s.

Au nom de la municipalité, je vous réitère mon propos en vous félicitant et en vous remerciant toutes et tous, sachant que vous n'économisez ni votre temps ni votre énergie au service des autres.

Je terminerai par remercier le Conseil Départemental et l'Etat pour les subventions accordées, l'ARC pour l'attribution du fond de concours à l'investissement d'un montant de 30 000 € ainsi que la participation du SEZEO (Syndicat d'Electricité de la Zone Est de l'Oise).

Enfin, sachez que nous mettrons tout en œuvre de façon à maintenir les services malgré une conjoncture difficile et des restrictions budgétaires importantes de l'Etat et ce, sans augmentation de la pression fiscale pour l'habitant.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés en cours d'année ainsi qu'à leur famille et celles et ceux qui souffrent de la maladie ou de la solitude.

Permettez-moi pour conclure, au nom de mon Conseil Municipal et de nos agents de services, de vous présenter tous mes vœux de bonne et heureuse année. Je vous souhaite pour 2018, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, des vœux de santé, bonheur et pleine réussite dans vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et la reprise de l'économie pour que chacun d'entre vous puisse s'épanouir.

Votre Maire,

Jean-Pierre DESMOULINS

Rétrospective 2017



Maintien des fêtes et cérémonies :


- Cérémonie des vœux
- Galette des rois
- Chasse aux œufs
- Cérémonie du 8 mai
- Fête des mères
- Soirée Saintinoise
- Course cycliste
- Brocante
- Remise des dictionnaires au CM2
- Ciné Rural (19 séances en 2017)
- Fête foraine
- Journée du patrimoine
- Halloween
- Soirée beaujolais
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas des aînés
- Spectacle de Noël

Programmation 2018

- Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, pose des gaines fibre optique et remplacement des éclairages publics rue Edouard Collas
- Renforcement et mise aux normes du réseau d'eau potable rue du Clos de Chaly
- Réfection des toitures des écoles élémentaires et Mairie, démontage des cheminées et remplacement des velux
- Création et modification clôture de la cour d'école permettant l'accès au véhicule de la maison locative se trouvant dans l'enceinte des écoles
- Création d'un préau et agrandissement de la cour d'école existante
- Vidéoprotection : changement des 2 caméras existantes et ajout d'une nouvelle sur le plateau des sports
- Mise aux normes handicapés de la Mairie et des bâtiments recevant du public
- Réhabilitation électrique de la salle paroissiale
- Projet de baisse du tarif de la vente de l'eau

Nous remercions le Conseil Départemental et l'Etat pour les aides accordées
Malgré une conjoncture difficile et la baisse des dotations de l'Etat, nous n'augmenterons pas les impôts communaux comme nous nous étions engagés dans notre programme électoral.

Baisse de la vente de l'eau



Suite à la dissolution du Syndicat d'eau potable Saintines/Saint-Sauveur, comme indiqué dans nos éditions précédentes, la compétence a été reprise par l'ARC au 1^{er} janvier 2017 et la commune de Saint-Sauveur y a été rattachée à cette date. Quant à la commune de Saintines, elle continue de gérer le réseau et son fonctionnement jusqu'au 31 décembre 2018. Nous avons renouvelé la totalité de notre réseau (la dernière tranche se fera dans les prochaines semaines rue du Clos de Chaly).

Nous n'avons donc aucun intérêt à maintenir les tarifs actuels. Il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal une **proposition de baisse du prix de vente de l'eau** à compter du 1^{er} janvier 2018.

Distribution des colis aux aînés

Le samedi 16 décembre 2017 de 9h00 à 11h30, les élus et les membres du CCAS ont distribué en Mairie les colis aux aînés. Pour les personnes ne pouvant se déplacer et les personnes dans le besoin, Monsieur le Maire et Madame la 1^{ère} adjointe ont apporté à leur domicile le colis aux aînés et un lot d'alimentation aux plus démunis le samedi 23 décembre dans la matinée.

La municipalité saintinoise continue d'offrir le colis **ET** le repas à ses aînés, contrairement à beaucoup de communes qui ont opté soit pour le colis **OU** le repas.



Vente de pain et Agence Postale Communale



Jusqu'au 6 janvier 2018, les 2 boulangers de Béthisy-Saint-Pierre assuraient l'approvisionnement du pain : 4 jours par la boulangerie BASTARD (près de la place) et 2 jours par la boulangerie SAUTY (remplaçante de PIGEON).

Depuis quelques temps, nous constatons une baisse significative de la vente de baguettes et de viennoiseries, M. et Mme BASTARD se plaignaient d'un manque à gagner, ne souhaitaient plus livrer, nous avons donc confié à M. et Mme SAUTY la livraison des 4 jours (du mercredi au samedi) et nous avons été amenés à réorganiser

l'approvisionnement par un autre boulanger. Pour ce faire, nous avons négocié la livraison par la boulangerie pâtisserie DUBROMEL de Verberie pour les lundi et mardi.

Bien sûr, la pérennité de ce service sera exclusivement conditionnée par le nombre de baguettes vendues.

Il serait souhaitable que les administrés désirant du pain ou viennoiseries pour le lendemain communiquent leur commande auprès de notre agent, au risque de ne plus avoir de pain disponible en fin de matinée.

Notre devoir est de vous sensibiliser afin d'éviter l'arrêt du dépôt de pain en Mairie mais aussi de voir la fermeture de l'Agence Postale Communale, ce qui serait très regrettable pour les fidèles clients habitués à s'approvisionner à Saintines.

Etat Civil 2017

Naissances

VALENTINO Nesta	10 janvier	DELAYEN Jules	19 juillet
MOIRET Anna-Lina	04 février	LETEY Julian	09 août
CARRICO Abygaël	13 février	HERY Romane	09 septembre
GLINEUR Malia	13 février	PIERRET Naolyne	02 octobre
MORONVAL Clément	25 février	DAGNICOURT Elouna	19 octobre
GIRARD Chloë	21 avril	MOLINARO Gabin	26 octobre
SIEGERT Liam	03 juillet	BARRE Mila	13 novembre

Décès

MOUTON Daniel	06 janvier	DOGLIETTO Olga veuve MORIGNAT	03 mars
JACOB Albert	06 janvier	LECOQ Claude-Marie	15 mars
BAILLEUX Marcel	24 janvier	GOESSENS Michel	25 juin
LETRILLARD Nicole veuve GREVIN	21 février	KAZMIERCZAK Jack	23 août
		VANHEUKELOM Pierre	28 décembre

Mariages

GIBALDI Matthieu & ROMITO Elodie	6 mai
GLINEUR Sébastien & MARIE Audrey	24 juin
VINCENT Thierry & PRADO Katell	29 juillet
SOUSA Nilton & DOCTRINAL Charlotte	23 septembre

PACS

GERMAIN Aurélien & HERAULT Caroline	27 novembre
-------------------------------------	-------------

Incivilités

Nous pouvons constater, malheureusement, que les incivilités ne se sont pas arrêtées. Après celles de ces dernières semaines et peut-être les vacances aidant, cette fois-ci, c'est l'abri bus communal restauré par nos agents cet été qui a subi l'effet des bombes de peinture.

C'est vrai qu'il est plus amusant de se défouler de cette manière que d'occuper les diverses installations et les salles mises à disposition pour les adolescents.



Jeux modulables destinés aux enfants du périscolaire

Les promotions du dernier salon des Maires ont permis à Monsieur le Maire de faire l'acquisition de jeux modulables, soit une dizaine de jeux en un. L'ensemble est posé sur 4 pieds du style baby-foot.

Les jeux seront installés dans l'accueil du périscolaire et profiteront aux enfants fréquentant les locaux.



Infos Diverses

Chèque énergie

Le chèque énergie est un moyen de paiement émis pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'énergie. Cette aide concerne aussi bien les factures d'électricité, que celles de gaz, de bois, de fioul, etc. Le chèque peut également être utilisé pour financer une partie des travaux d'économie d'énergie dans le logement.

Généralisation du chèque énergie en 2018

Les tarifs sociaux de l'énergie prennent fin au 31/12/2017 pour être remplacés par le chèque énergie.

Aucune démarche n'est nécessaire pour bénéficier du chèque énergie.

□ un chèque énergie sera automatiquement adressé à chaque bénéficiaire au printemps 2018, sur la base des informations transmises par les services fiscaux (rappel : votre déclaration de revenus doit être à jour même si elle est à 0€).



L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE ÉNERGIE

€

solidaire Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

simple Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir.

Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie.

Il est expérimenté dès 2016 dans 4 départements : Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor et Pas-de-Calais.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Participation aux manifestations gratuites de la commune

Depuis de nombreuses années, notre commune organise pour ses habitants des manifestations festives gratuites comme :

- le repas des aînés (repas + musique)
- la galette des rois pour les aînés (galette + musique)
- la fête des mères (concert + cadeau)
- la chasse aux œufs de Pâques
- la journée saintinoise
- La journée du patrimoine
- la fête de foraine, etc.

Nous consacrons du temps et de l'argent mais nous déplorons, chaque année, une baisse conséquente de participants. Bien que nous envisageons de poursuivre ces activités, nous souhaitons une mobilisation plus importante de votre part.

Nous souhaitons augmenter la liste avec notamment une fête pour le 14 juillet en collaboration avec le Comité des Fêtes, des après-midi jeux de société ou autres, mais sans votre participation, nous ne pourrions pas les organiser.

Si vous souhaitez nous apporter quelques idées pour changer les formules, vous pouvez utiliser notre boîte à idées. Alors, tous à vos stylos et vos calendriers.

Venez nombreux faire la fête à Saintines.

Halloween

Une cinquantaine d'enfants de Saintines ont fêté Halloween le lundi 29 octobre. Un concours de déguisement était organisé à la salle des fêtes, avec des bonbons à foison, des musiques terrifiantes et quelques jeux. Il a été très difficile pour le jury de départager les gagnants.

Bravo à tous les participants



11 novembre

Le 99ème anniversaire de la grande guerre a été célébré sous la pluie, avec le dépôt traditionnel des gerbes par Monsieur le Maire et les anciens combattants, accompagnés par la musique de l'Ecole de Musique de Verberie.

La cérémonie s'est terminée avec le partage du verre de l'amitié.

Un grand merci à tous ces acteurs du souvenir.



Téléthon 2017

Les élèves des écoles ont participé généreusement au Téléthon le vendredi 1er décembre. Ils ont fait des parcours de motricité pour les plus petits et des relais pour les plus grands. Merci aux enfants ainsi qu'aux enseignants pour leur avoir transmis les valeurs de partage et de solidarité.



Le dimanche 3 décembre, le club de boxe de Saintines a organisé une démonstration à la salle des sports suivie d'un repas au profit du Téléthon avec pas moins de 130 personnes, dans une ambiance très conviviale. Cochon, flageolets et pommes de terre étaient au menu, félicitations au cuisinier ainsi qu'à Sébastien Abrunhosa pour l'organisation.



**Ces manifestations
ont permis de récolter
235,82 euros.**

Repas des aînés

Les plus de 60 ans ont été invités par la municipalité au repas des aînés qui s'est déroulé le 26 novembre. Le traiteur Charles Delsaux a servi un repas de grande qualité et très goûteux.



Spectacle de Noël le 18 décembre

La CCBA n'existant plus, la municipalité a offert un spectacle de Noël aux enfants des écoles maternelles et primaires.

BIBI SCHOTT a exécuté un spectacle de magie, sous les yeux ébahis des petits et grands, humour, tendresse, poésie, magie, ventriloquie. Les enfants ont activement participé à ces aventures captivantes.

Le Père Noël leur a ensuite rendu visite pour leur remettre le cadeau offert par la commune ainsi qu'un paquet de chocolats. Un grand merci pour sa visite !



EPSOVAL (Epicierie Solidaire de la Vallée de l'Automne)



En septembre 2017, l'Epicierie Solidaire de la Vallée de l'Automne (EPSOVAL), a ouvert ses portes aux personnes en difficulté.

Nous distribuons des denrées alimentaires et d'hygiène à 10% du prix moyen de magasin.

L'ouverture des droits d'accès à cette épicerie est calculée sur un reste à vivre par les assistantes sociales et les CCAS des mairies adhérentes.

Notre local, situé à Béthisy-Saint-Pierre, est ouvert un jeudi sur deux. Toutefois, si vous vivez éloignés, nous pouvons vous proposer des livraisons dans un local plus proche de votre domicile.

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous rapprocher des assistantes sociales de Crépy-en-Valois et de Pont-Sainte-Maxence ou de votre Mairie.

Nous mettrons tout en oeuvre pour vous aider. Une vingtaine de bénévoles se tient à votre disposition.

Pour 2018, nous mettrons également en place des ateliers ouverts aux bénéficiaires (cuisine, informatique et relaxation).

Pour avoir de plus amples renseignements, contactez votre mairie ou la Maison de la Solidarité de Crépy-en-Valois : N° de téléphone : 03.44.10.44.30

BONNE ANNEE 2018

Jeanine COPIGNY
Présidente EPSOVAL

ATTS (Association de Tennis de Table de Saintines)

Cette saison, l'Association de Tennis de Table de SAINTINES compte 40 licenciés (jeunes et adultes) qui pratiquent notre sport en loisir ou en compétition.

Les entraînements du jeudi soir permettent à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Pour les jeunes, les entraînements sont organisés sous la houlette d'un cadre technique tous les mercredis après midi.

Pour les joueurs qui évoluent dans les compétitions par équipes, les résultats de la première phase ont été particulièrement exceptionnels puisque 3 des 4 équipes Sénior accèdent au niveau supérieur, la seule équipe qui n'est pas parvenue à monter fini à une très honorable 2^{ème} place de son championnat.

Ainsi l'équipe 1 évoluera cette saison en Régionale 1 des Hauts de France. L'équipe 2 reste donc en Régionale 4 avec pour objectif annoncé la montée en fin de saison. L'équipe 3 retrouve la

départementale 1 et l'équipe 4 évoluera quant à elle en Départementale 2

Cette année, le tournoi du club aura lieu le jeudi de l'Ascension (10 mai 2018) à la salle des sports. Cette compétition regroupe une centaine de joueurs du département et nous permet de financer, pour une part, notre fonctionnement. Tous les Saintinois sont les bienvenus lors de cette manifestation.

L'ATTS adresse à toutes les Saintinoises et à tous les Saintinois ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2018.

L'ATTS adresse à tous les Saintinoises et Saintinois ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2018.





Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tous les jours sauf le mercredi

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie-saintines@wanadoo.fr

Site internet : saintines.fr



Mairie de Saintines



saintines.fr

Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :

Vendredis 9 mars et 8 juin

Déchets verts

Reprise des ramassages début avril

Bibliothèque

Ouverte tous les mercredis

De 16h à 17h30

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi

9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi

et les jours fériés

Vente de pain et Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés